

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-315

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : AUTRES
DOMAINES DE
COMPETENCES

Sous matière : AUTRES
DOMAINE DE
COMPETENCES DES
COMMUNES

**OBJET : APPEL A
MANIFESTATION
D'INTERET :
EXPLOITATION
ET
DEVELOPPEMEN
T DU CAMPING
MUNICIPAL « LA
GIRAILLE » -
CHOIX DU
GESTIONNAIRE /
CONVENTION
D'OCCUPATION
DU DOMAINE
PUBLIC**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE DU :
5 DECEMBRE 2024

AFFICHAGE EN DATE
DU : 5 DECEMBRE 2024

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

Séance du Conseil Municipal du mercredi 11 décembre 2024
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène
GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole
CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis
BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès
SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH,
Christian WINTERHALTER, IMEDJADJ Nadia.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,

Régine SURRE donne pouvoir à Sabine CHABERT,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne
GUILHEM,

Delphine SANTINI donne pouvoir à Philippe GUIRAUD,
Préscillia GRANIER, donne pouvoir à Philippe GREFFIER,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Bruno PERLES.

Absents : Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Gérard
MONDRAGON.

Secrétaire : Audrey GAIANI,

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'exploitation et le développement du Camping Municipal « La Giraille » a été publié le 18 janvier 2024 sur la plateforme du Conseil Départemental des marchés publics de l'Aude (<https://marchespublics-aude.safetender.com/#/home>), par voie d'affichage public le 17 janvier 2024 et sur le site internet de la ville le 17 janvier 2024. La date limite de remise des offres était le 1er avril 2024 à 12h00.

Il découle de la publicité mise en œuvre pour permettre aux candidats potentiels de se manifester, qu'un pli comportant deux propositions a été déposé par la société CAMPING-CAR PARK.

La première proposition est un investissement de la société CAMPING-CAR PARK pour la modernisation et la montée en gamme du Camping Municipal, représentant des

investissements à hauteur de 114 159 € HT. Cette proposition est associée à une redevance annuelle au bénéfice de la Ville constitué d'une part fixe de 5 000 € TTC et d'une part variable comprise entre 55% et 80% de la marge brute en fonction du chiffre d'affaires réalisé.

La deuxième proposition consiste en une exploitation classique du Camping par la société CAMPING-CAR PARK après une mise à niveau technique assurée par la Ville. Cette proposition est associée à une redevance annuelle au bénéfice de la Ville constitué d'une part fixe de 10 000 € TTC et d'une part variable comprise entre 55% et 80% de la marge brute en fonction du chiffre d'affaires réalisé.

Il précise que ces deux propositions ont fait l'objet de négociations conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges de la consultation. Le choix s'est porté sur la deuxième proposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

DESIGNE la société CAMPING-CAR PARK pour l'exploitation et la gestion du Camping Municipal de « La Giraille » (hormis les mobil-homes et les salles), dans le cadre de la seconde proposition formulée par l'opérateur (exploitation classique). Une redevance annuelle composée d'une part fixe de 10 000 € TTC et d'une part variable comprises entre 55% et 80% de la marge brute en fonction du chiffre d'affaires réalisée sera versé par CAMPING-CAR PARK à la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public temporaire avec la société CAMPING-CAR PARK par acte authentique devant notaire dont les principales conditions sont les suivantes :

Situation : Les parcelles concernées figurent sur le plan annexé à la présente. Un géomètre pourra délimiter précisément les parcelles concernées.

Références cadastrales	Surface de la parcelle	Surface objet de la COT
BA001	11 540 m ²	11 540 m ²
BA002	5 436 m ²	5 436 m ²
BA004	3 433 m ²	Environ 1 264 m ²
BB035	10 543 m ²	Environ 2 580 m ²
BB036	9 628 m ²	Environ 1 190 m ²

Durée : 10 ans à compter du procès-verbal de réception des ouvrages.

Redevance annuelle : 10 000 € TTC de part fixe et part variable comprise entre 55% et 80% de la marge brute en fonction du chiffre d'affaires réalisé.

Equipement : la Commune réalisera les travaux nécessaires à la gestion et l'exploitation du camping. La société CAMPING-CAR PARK prendra en charge le contrat de garantie et de maintenance des équipements nécessaires à l'exploitation et à la gestion du Camping.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette exploitation et notamment le contrat de garantie et de maintenance à intervenir avec la société CAMPING-CAR PARK.

PRECISE que l'avis des Domaines sera sollicité avant la signature de l'acte notarié.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 11 décembre 2024

Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le
19 DEC. 2024
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
19 DEC. 2024
Par publication le
20 DEC. 2024
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le **20 DEC. 2024**

ID : 011-211100763-20241211-DB2024315-DE


Berce
levaluit